

Soixante-dix-septième rencontre du comité administratif de la Municipalité régionale de comté des Sources, tenue à la salle Madeleine Lamoureux, au 309, rue Chassé à Val-des-Sources, le mercredi 17 mai 2023 à 16 h 30.

**PRÉSENCES**

DANVILLE	Mme Martine Satre
SAINT-ADRIEN	M. Pierre Therrien
WOTTON	M. Jocelyn Dion
Directeur général et greffier-trésorier	M. Frédéric Marcotte
Adjointe administrative de direction	Mme Isabelle Pellerin

Le tout sous la présidence de M. Hugues Grimard, préfet et maire de la Ville de Val-des-Sources.

**MOT DE BIENVENUE**

Le préfet, M. Hugues Grimard, ouvre la rencontre et souhaite la bienvenue aux membres du comité.

**2023-05-0501**

**ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT l'ordre du jour de la rencontre remis aux membres du comité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Therrien  
et appuyé par le conseiller M. Jocelyn Dion

ET RÉSOLU,

QUE l'ordre du jour soit et est accepté avec l'ajout d'un sujet au point 5.4 « Adhésion de la MRC des Sources au Créneau d'excellence acéricole ».

Adoptée à l'unanimité.

**2023-05-0502**

**PROCÈS-VERBAL DU 12 AVRIL 2023**

Les membres ayant pris connaissance du procès-verbal de la rencontre du 12 avril 2023, tous d'un commun accord exemptent le préfet de la lecture dudit procès-verbal.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Therrien  
et appuyé par la conseillère Mme Martine Satre

ET RÉSOLU,

QUE ledit procès-verbal de la rencontre du 12 avril 2023 soit et est accepté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

**FONDS FLI / FLS / FSE**

**2023-05-0503**

**GRÉBO PRÉCISIONS (GESTION : 9485-1391 QUÉBEC INC.)**

CONSIDÉRANT la présentation de l'analyse du dossier et la recommandation du comité de développement économique en date du 17 mai 2023;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Dion  
et appuyé par la conseillère Mme Martine Satre

ET RÉSOLU,

QUE la MRC octroie un prêt FLI régulier au montant de 65 000 \$.

QUE la MRC octroie un prêt FLS au montant de 65 000 \$.

Adoptée à l'unanimité.

**2023-05-0504**

**FLORADERM INSTITUT MÉDICO-ESTHÉTIQUE INC.**

CONSIDÉRANT la présentation de l'analyse du dossier et la recommandation du comité de développement économique en date du 17 mai 2023;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Therrien  
et appuyé par le conseiller M. Jocelyn Dion

ET RÉSOLU,

QUE la MRC octroie un prêt FLI régulier au montant de 10 000 \$.

QUE la MRC octroie un prêt FLS au montant de 10 000 \$.

QUE la MRC octroie une subvention FSE nouvel entrepreneur au montant de 5 000 \$ au nom de M. Alex Robert-Poirier.

Adoptée à l'unanimité.

**ADMINISTRATION**

**2023-05-0505**

**OFFRE DE SERVICE - BILAN DE SANTÉ DE LA SÉCURITÉ DE L'INFORMATION - VARS**

CONSIDÉRANT l'offre de service reçue par VARS pour obtenir le bilan de santé de la sécurité de l'information de la MRC des Sources;

CONSIDÉRANT que le montant pour la réalisation de ce mandat est inférieur à 25 000 \$;

CONSIDÉRANT que la MRC des Sources est soumise au règlement 263-2021 *Règlement de gestion contractuelle de la MRC des Sources* concernant la conclusion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics issue de la *Loi sur les contrats des organismes publics* [L.R.Q., chapitre C-65.1];

CONSIDÉRANT la section III, article 14 de la *Loi sur les contrats des organismes publics* [L.R.Q., chapitre C-65.1] et compte tenu du montant de l'offre de service, la MRC peut procéder par une entente de gré à gré afin d'octroyer le contrat du bilan de santé de la sécurité de l'information à VARS;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Mme Martine Satre  
et appuyé par le conseiller M. Jocelyn Dion

ET RÉSOLU,

QUE la MRC des Sources accepte l'offre de service de VARS pour un bilan de santé de la sécurité de l'information au montant de 22 500 \$.

QUE la MRC des Sources vérifie avec VARS le coût pour un suivi annuel pour que la santé de la sécurité de l'information soit en continue.

QUE la MRC des Sources procède à une appropriation de surplus à même le surplus accumulé non affecté.

QUE le directeur général et greffier-trésorier, M. Frédéric Marcotte, soit et est autorisé à signer l'entente entre la MRC des Sources et VARS.

Adoptée à l'unanimité.

**RAPPORT D'IMPACT ERACE 2020-2022**

La présentation du rapport a été fait au comité de développement économique. Il s'agit d'un dépôt seulement.

**2023-05-0506**

**RENOUVELLEMENT DE L'ABONNEMENT AU « RÉSEAU D'INFORMATION MUNICIPALE » 2023-2024**

CONSIDÉRANT la réception de l'avis de renouvellement 2023-2024 du bulletin informatisé quotidien « *Le réseau d'information municipale* »;

CONSIDÉRANT que ce bulletin comporte plusieurs nouvelles directement liées aux dossiers traités par la MRC et aux divers mandats de ses employés;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Therrien  
et appuyé par le conseiller M. Jocelyn Dion

ET RÉSOLU,

QUE la MRC renouvelle son abonnement pour 2023-2024 au bulletin informatisé quotidien « *Le réseau d'information municipale* », au montant de 695,60 \$, taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité.

**2023-05-0507**

**RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À L'ORDRE DES URBANISTES DU QUÉBEC 2023-2024**

CONSIDÉRANT la réception de l'avis de cotisation de l'Ordre des urbanistes du Québec 2023-2024;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Therrien  
et appuyé par le conseiller M. Jocelyn Dion

ET RÉSOLU,

QUE la MRC des Sources autorise le paiement de la cotisation 2023-2024 de M. Frédéric Marcotte, urbaniste, à l'Ordre des urbanistes du Québec, au montant de 741,00 \$ taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité.

**2023-05-0508**

**RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À L'ASSOCIATION DES DIRECTIONS DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL DU QUÉBEC (ADDELQ) 2023**

CONSIDÉRANT la réception du renouvellement de l'adhésion 2023 de l'Association des directions du développement économique local du Québec;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Therrien  
et appuyé par le conseiller M. Jocelyn Dion

ET RÉSOLU,

QUE la MRC des Sources renouvelle l'adhésion pour l'année 2023 à l'Association des directions du développement économique local du Québec (ADDELQ) au montant de 862,31 \$, incluant les taxes.

Adoptée à l'unanimité.

**2023-05-0509**

**ADHÉSION AU BARREAU DU QUÉBEC 2023-2024**

CONSIDÉRANT la réception de l'avis de cotisation au Barreau du Québec 2023-2024;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Mme Martine Satre  
et appuyé par le conseiller M. Pierre Therrien

ET RÉSOLU,

QUE la MRC des Sources autorise le paiement de la cotisation 2023-2024 de M. Olivier Gagnon, avocat, au Barreau du Québec, au montant de 2 503,07 \$ taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité.

**2023-05-0510****ADHÉSION DE LA MRC DES SOURCES AU CRÉNEAU D'EXCELLENCE ACÉRICOLE**

CONSIDÉRANT que le Créneau d'excellence acéricole (ci-après appelé : CEA) a été mis en place à l'automne 2020 dans la région du Bas St-Laurent dans le but d'assurer la croissance et le rayonnement du secteur de l'acériculture, et ce, en offrant plus spécifiquement de l'aide aux entreprises de ce secteur dans le développement de projets innovants ou pour leurs besoins en recherche;

CONSIDÉRANT que le CEA souhaite devenir la référence en ce qui a trait à l'acériculture et au développement de cette industrie au Québec et qu'il souhaite étendre ses services à la région de l'Estrie;

CONSIDÉRANT que le coût de l'adhésion au CEA pour les MRC est de 1 200 \$ sur 3 ans pour la période 2023-2025, soit un total de 400 \$ par année;

CONSIDÉRANT qu'il y a plusieurs entreprises acéricoles sur le territoire de la MRC des Sources et que l'équipe du développement économique croit qu'elles pourraient bénéficier du support du CEA;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Therrien et appuyé par le conseiller M. Jocelyn Dion

ET RÉSOLU,

QUE la MRC des Sources adhère au Créneau d'excellence acéricole (CEA).

QUE la MRC des Sources identifie M. Olivier Gagnon, directeur du développement économique, comme mandataire pour représenter la MRC auprès du CEA et signer les documents d'adhésion.

Adoptée à l'unanimité.

**RESSOURCES HUMAINES****2023-05-0511****RATIFICATION – FIN DE LA PÉRIODE DE PROBATION DE M. VINCENT LAROCHE, OUVRIER D'ENTRETIEN GÉNÉRAL**

CONSIDÉRANT l'entrée en poste de M. Vincent Laroche, en tant qu'ouvrier d'entretien général, le 16 janvier 2023;

CONSIDÉRANT que la période de probation a pris fin le 16 avril 2023;

CONSIDÉRANT l'évaluation positive présentée par M. Frédéric Marcotte, directeur général et greffier-trésorier;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Therrien et appuyé par la conseillère Mme Martine Satre

ET RÉSOLU,

QUE la MRC des Sources engage officiellement, en date du 20 avril 2023, M. Vincent Laroche, en tant qu'ouvrier d'entretien général.

Adoptée à l'unanimité.

**PROLONGATION DE LA PÉRIODE DE PROBATION DE M. AMINE KHERRAJI, CONSEILLER AUX ENTREPRISES**

Information est donnée par le directeur général et greffier-trésorier, que la période de probation de M. Amine Kherraji, conseiller aux entreprises, est prolongé jusqu'en début juillet.

**VARIA**

Aucun autre sujet.

**2023-05-0512**

**FIN DE LA RENCONTRE**

La conseillère Mme Martine Satre propose la levée de la séance à 17 h 13.

Adoptée à l'unanimité.

---

Hugues Grimard  
Préfet

---

Frédéric Marcotte  
Directeur général et greffier-trésorier